

LES CHRONIQUES EN VERS DE LA VILLE DE METZ ÉTUDE HISTORIOGRAPHIQUE⁽¹⁾

Parmi la riche historiographie messine des XV^e et XVI^e siècles on rencontre une curieuse histoire de Metz en quatrains intitulée *Les cronicqz de la cité de Mets depuis le comencement de sa fondacion et de quelz gentz elle fut encomencié et en quelz temz*⁽²⁾. Cette œuvre est généralement appelée *Chronique rimée de Metz*⁽³⁾. Elle sera cependant désignée tout au long de cet article sous le nom de *Chroniques en vers* car le pluriel du titre semble important. Elle comprend :

– Un résumé des premiers chapitres de la Genèse, d'Adam et Ève à la Tour de Babel.

– La légende des fondateurs de Metz. Selon cette légende, Metz a été la première ville fondée après la dispersion des peuples bâtisseurs de la Tour de Babel. Elle fut édiflée par Azita, fille de Noé, et ses trois neveux, Jazel, Zelecq et Geteth, qui lui donnèrent son premier nom, Mont des Dieux. Après avoir été agrandie, elle fut appelée Dividunum. D'illustres personnages s'y installèrent ensuite et participèrent à son expansion. Ainsi arrivèrent Énée, Ancus, Silvius, Ascanius et Carpentus. Bien que ces noms évoquent les héros de *L'Énéide* de Virgile, Énée et ses compagnons ne sont pas présentés dans les *Chroniques en vers* comme des Troyens, mais simplement comme des étrangers. Les Troyens constituent un second groupe d'immigrants réunissant Serpanus (héros éponyme de Scarpone et de la porte Serpenoise de Metz), Dolbus et Mélandus (héros éponymes des portes Dalbe et Mélande, deux portes de l'enceinte messine du XIII^e siècle), Gornaldus, Badocius, Regnillo et Chaversonus (les ancêtres légendaires de quelques grandes familles messines : les Gournay, les Baudoche, les Rennillon et les Chaverson) et Léopardus (nom dont l'origine n'est pas connue). Après l'arrivée de ces Troyens, la cité eut pour nom Médiomatricum. C'est au cours de cette première période de l'histoire de Metz que les Messins édifièrent Trèves, Tongres, Mousson, Thionville, Toul et Verdun.

– La légende du chevalier Métius. Métius était un lieutenant de César. Il s'empara de Metz, la détruisit, puis, pris de remords, la reconstruisit, institua les cinq paraiges et fit les descendants de Noé seigneurs voués⁽⁴⁾. Il offrit également son nom à la cité et depuis on l'appelle Metz.

1) Cet article reprend le titre et les conclusions d'un mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Metz en novembre 1989 et couronné par l'Académie nationale de Metz en 1990.

2) Ce titre est celui du manuscrit 848 de la bibliothèque municipale de Metz (désormais cité ms 848), considéré comme le manuscrit le plus proche de l'original.

3) Ce nom a été donné à l'œuvre par Auguste PROST. Il apparaît pour la première fois dans ses *Études sur l'histoire de Metz - Les légendes*, Metz, 1865.

4) L'interprétation de ce passage des *Chroniques en vers* est délicate. On peut y voir une allusion à l'acquisition par les bourgeois messins de l'avouerie urbaine en 1340, à moins que l'expression « seigneurs voués » soit à prendre dans le sens de « châtelains ».

– La légende de saint Clément. Elle est introduite par le récit de la venue à Metz de l'empereur Octavien. Celui-ci construit à proximité de la cité un amphithéâtre qui, une fois abandonné, servit de refuge à un grand serpent. Après la Passion, saint Pierre envoya à Metz Clément, Céleste et Félix. Clément évangélisa la cité et en chassa le serpent, puis édifia de nombreuses églises. Lui succédèrent Céleste, Félix, puis Patiens envoyé à Metz par l'apôtre Jean.

– La légende de saint Auctor, treizième évêque de Metz, ou le récit de la destruction de Metz par les Barbares.

– La légende d'Austrasius, prétendu duc d'Austrasie. Il s'agit en fait d'une présentation de l'étendue du duché d'Austrasie, principauté dotée de deux capitales : Metz et Aix-la-Chapelle.

– Un extrait de la première chanson du cycle des Lorrains, celle d'Hervis, père de Garin le Lorrain.

– L'histoire de la cité du X^e siècle au XVI^e siècle, voire jusqu'au XVIII^e siècle, puisque l'œuvre a été continuée durant toute l'époque moderne par les copistes et les possesseurs de manuscrits. Dans cette partie, différents sujets sont abordés (guerres entre la cité et ses voisins, faits divers, constructions d'édifices religieux ou civiques...) soit de manière succincte, soit de façon détaillée, mais toujours sous forme d'Annales.

Le manuscrit original est perdu : selon une tradition du XVIII^e siècle il aurait été emprunté par le duc Antoine à la bibliothèque de la cathédrale de Metz, « sous prétexte d'en tirer des copies », et jamais rendu⁽⁵⁾. Une telle affirmation est difficile à vérifier puisqu'il n'existe aucun catalogue de cette bibliothèque antérieur au XVIII^e siècle. En l'absence de l'original, l'œuvre est connue grâce aux nombreuses copies réalisées entre le XVI^e siècle et le XIX^e siècle : soixante-douze manuscrits ont déjà été recensés⁽⁶⁾ auxquels s'ajoutent deux éditions partielles. La première, faite à Metz en 1698 par la veuve Bouchard⁽⁷⁾, se présente sous la forme d'un petit livre de 96 pages, s'apparentant à la littérature de colportage. Cette première édition est relativement complète en ce qui concerne la partie légendaire, mais très lacunaire ensuite, notamment pour le XV^e siècle. Elle se termine en 1471. En 1728, Dom Calmet imprima parmi les Preuves de son *Histoire de Lorraine*⁽⁸⁾ une partie des *Chroniques en vers* ne comprenant pas « l'histoire fabuleuse » des origines de la cité et s'arrêtant arbitrairement en 1550, vu le caractère anti-français que l'œuvre prend ensuite.

5) Cette tradition est rapportée à la fin de trois manuscrits du XVIII^e siècle qui transmettent une version abrégée des *Chroniques en vers* : il s'agit du ms 1392 BM Metz, du ms n^o acq. fr. 6717 BN, et d'un manuscrit conservé dans les papiers de l'abbé PAULUS (ADM, 19 J 232).

6) Il s'agit du nombre de manuscrits recensés par Monsieur le Doyen Jean SCHNEIDER.

7) *Les croniques de la noble ville et cité de Metz, Depuis la fondation d'icelle, de quels gens, et en quel temps elle fut construite*, à Metz chés la Veuve Bouchard, rué de la Vieille Tape, 1698.

8) Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, 1^{re} éd., Nancy, 1728, t. IV : *Preuves de l'histoire de Lorraine du tome II*, col. CXXI-CLXVIII et 2^e éd., t. III, Nancy, 1748, pr., col. CCLXXXI à CCCXXXVI.

Malgré l'importance de leur diffusion, les *Chroniques en vers* n'ont pas fait l'objet jusqu'à présent d'une étude approfondie. Au XVIII^e siècle, Dom Calmet, puis les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne, tentèrent de cerner l'identité de l'auteur⁽⁹⁾. Au siècle suivant, F. M. Chabert réimprima l'édition de la veuve Bouchard et la fit précéder d'une introduction ne faisant que reprendre les affirmations de ses devanciers⁽¹⁰⁾. L'initiative la plus importante fut celle d'Auguste Prost qui émit quelques hypothèses historiographiques dans ses *Études sur les légendes messines*⁽¹¹⁾ et surtout s'intéressa à la tradition manuscrite en vue d'une édition critique⁽¹²⁾. Celle-ci a été reprise au début du XX^e siècle par l'abbé Paulus⁽¹³⁾, mais n'a pas été menée à terme. Ce manque d'intérêt n'est pas propre aux *Chroniques en vers*. Il a été pendant longtemps une des caractéristiques de l'historiographie messine de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne. En ce qui concerne les *Chroniques en vers*, il s'explique aussi par le fait que, jusqu'à l'année 1525, le contenu de l'œuvre n'est pas original comparé aux journaux et chroniques messins contemporains. Or, pendant longtemps « une œuvre était considérée comme importante dans la mesure où elle apportait des informations sûres et neuves »⁽¹⁴⁾. L'étude de cette œuvre n'est cependant pas à négliger car elle permet d'entrevoir la culture historique de l'auteur et sa conception de l'histoire, qui est celle du public auquel il s'adresse, donc d'une partie des Messins à l'époque moderne.

Pour mener à bien ce travail, nous ne possédons que peu d'informations. Ne sachant pas sur quel événement précis l'auteur s'est arrêté et à partir de quel moment commencent les continuations, il est préférable, dans un premier temps, de s'intéresser aux sources. Cette démarche permettra de mieux cerner le point où l'œuvre cesse d'être une compilation et devient un témoignage et partant, de cerner l'époque à laquelle elle a été écrite. De plus, elle mettra en relief certaines caractéristiques des *Chroniques en vers* et apportera quelques éléments pour une étude du profil social et politique de l'auteur.

Les sources des *Chroniques en vers*

Si l'on s'en tenait aux affirmations des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne, l'étude des sources ne poserait pas de problème

9) Dom CALMET, *op. cit.* n. 8, 2^e éd., t. IV, *Bibliothèque lorraine ou l'histoire des hommes qui se sont distingués dans les sciences, dans les arts et dans la piété en Lorraine et dans les Trois Évêchés*, Nancy, 1751, col. 273 à 275 - Dom Jean FRANÇOIS et dom Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz*, t. III, Metz, 1775, p. 13 note b.

10) F. M. CHABERT, *Les Croniques de la noble ville e t cité de Metz, par Jean le Châtelain*, Metz, 1855. Une partie a également été publiée dans *L'Austrasie*, en 1855, p. 134 à 137, 163 à 179, 219 à 225, 295 à 315 et en 1856, p. 237 à 248.

11) *Op. cit.* n. 3, p. 102 à 104 et « Notice sur la collection des manuscrits de la bibliothèque de Metz », *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. V, Paris, 1879, p. CLXIV.

12) BN, n^o acq. fr. 4835 J A.

13) *Op. cit.* n. 5.

14) B. GUENÉE, *Histoire e t culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 248.

puisque ces derniers considéraient les *Chroniques en vers* comme une « espèce d'analyse en mauvais vers de la *Chronique* de Philippe de Vigneulles »⁽¹⁵⁾. En fait, cette question est beaucoup plus complexe : Philippe de Vigneulles et les *Chroniques en vers* ont des sources communes. Certaines ne sont plus connues actuellement. C'est le cas de la légende des origines de Metz. Les autres ouvrages messins consultés par l'auteur ont été conservés. A ceux-ci s'ajoutent quelques sources d'histoire générale et des traditions orales.

Les sources messines perdues

La légende des origines de Metz, source principale des *Chroniques en vers* pour l'histoire de la cité avant l'ère chrétienne, est aujourd'hui perdue. Il s'agissait d'une œuvre anonyme également utilisée par Philippe de Vigneulles⁽¹⁶⁾. Le récit de Philippe de Vigneulles et celui de l'auteur diffèrent en certains endroits. Il semble donc qu'ils n'ont pas utilisé le même manuscrit, ce qui indiquerait qu'il existait plusieurs exemplaires de cette œuvre présentant entre eux certaines différences, indices d'une diffusion notable.

Cette histoire des origines de Metz se compose de deux parties distinctes, la légende des fondateurs de Metz et la prise de Metz par Métius, qui ne furent réunies que dans le courant du XV^e siècle.

La légende des fondateurs de Metz apparaît dans sa version primitive en introduction à la *Vie de saint Livier*⁽¹⁷⁾. Ce récit est alors très bref, il se contente d'intégrer Metz dans une liste de villes créées par des Troyens. Cette liste est extraite du récit de l'origine troyenne des Francs des *Grandes Chroniques de France*. Celles-ci furent achevées en 1274 par Primat, moine de Saint-Denis, mais ne connurent un véritable succès qu'à partir de 1380⁽¹⁸⁾. C'est donc probablement à la fin du XIV^e siècle qu'elles ont été introduites à Metz, ce qui situe à cette même date la première mention de la légende des fondateurs de Metz. Cette dernière s'est rapidement enrichie de nombreux éléments dont les principaux sont :

- les explications étymologiques de Sigebert de Gembloux, écôlatre de Saint-Vincent de Metz de 1048 à 1070, pour les premiers noms de Metz (Dividunum et Médiomatricum);
- la description topographique de la cité à l'époque où celle-ci s'affirme en république indépendante;
- l'apparition de héros éponymes. La version primitive attribuait la fondation de Metz à quatre Troyens (Serpanus, Aurenus, Dolbus et

15) Dom Jean FRANÇOIS et dom Nicolas TABOUILLOT, *op. cit.* n. 9, t. I, Metz, 1769, p. XII.

16) La *Chronique* de Philippe de Vigneulles, éditée par Charles BRUNEAU, 4 volumes, t. I, Metz, 1927, p. 9 à 20 et p. 25 à 27.

17) Ms 855 BM Metz, f^o 197 à 210, imprimée par le baron E. d'HUART dans la *Revue d'Austrasie* en 1842, t. I, p. 1 à 14, 67 à 76 et 201 à 216. Cf. également Ph. de V. n. 16, t. I, p. 22 à 24 et p. 65.

18) B. GUENÉE, « Les Grandes Chroniques de France, le roman aux roys (1274-1518) », *Les lieux de mémoire*, t. II : *La nation*, Paris, 1986, p. 189 à 211.

Melandus). Dans la version définitive apparaissent aussi les descendants de Noé (caractéristiques de l'historiographie du XV^e siècle), Énée et ses compagnons et surtout, aux côtés de Serpanus, Aurenus, Dolbus et Melandus, les ancêtres légendaires des grandes familles patriciennes messines.

Cette légende, dans son état définitif, se caractérise par un souci d'expliquer la topographie urbaine, de raccrocher des faits à des sites archéologiques évidents, et également par la volonté de « garantir la hiérarchie sociale interne »⁽¹⁹⁾ en affirmant le prestige des grandes familles patriciennes face aux nouveaux venus, les de Heu et les Desch par exemple.

Quant à la légende du chevalier Métius, elle a pour origine les hypothèses de Sigebert de Gembloux transmises notamment par les *Gesta Episcoporum de Metz* et leur traduction en langue vulgaire. Le récit de la prise de Metz par les Romains s'est développé autour de cette étymologie : Metz vient de Métius, chevalier romain. Il ne semble pas que ce récit ait été constitué avant le XV^e siècle. En effet, la *Vie de saint Livier* (dans une version de la fin du XIV^e siècle ?) y fait une rapide allusion mais présente Métius comme un chevalier français qui devint le premier duc de Lorraine⁽²⁰⁾ alors que dans les *Chroniques en vers* et la *Chronique* de Philippe de Vigneulles Métius est un lieutenant de César. De plus, la légende du chevalier Métius évoque la constitution des paraiges messins. Or, les cinq paraiges n'apparurent que dans la première moitié du XIII^e siècle; quant au paraige du Commun, il ne se forma définitivement que vers le milieu du XIV^e siècle⁽²¹⁾. Compte tenu du temps nécessaire pour que ces faits passent dans le domaine légendaire, il est possible de dater la version définitive de la légende du chevalier Métius du XV^e siècle.

L'auteur a complété cette légende des origines de Metz par une chronologie en vers qui n'est plus connue actuellement que par un extrait cité par Philippe de Vigneulles⁽²²⁾. Cette chronologie donnait les dates de fondation des principales villes de l'Antiquité et plaçait Metz en première position. Elle reprenait des références connues, les durées des deux premiers âges du monde telles qu'Isidore de Séville les avait définies⁽²³⁾. Il est fort possible que l'auteur ait essayé d'authentifier son œuvre en l'appuyant sur des autorités.

L'étude des sources perdues des *Chroniques en vers* ne pouvait que se limiter à des hypothèses sur la nature et la date de rédaction de ces

19) C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France*, Paris, 1985, p. 52-53.

20) *Op. cit.* n. 17, f° 198 r° B.

21) J. SCHNEIDER, *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950, p. 18 à 126 et p. 141 à 145.

22) ADM, 2 F 1 : brouillon de la *Chronique* de Philippe de VIGNEULLES, p. 4-5 et l'édition de Ch. BRUNEAU, *op. cit.* n. 16, t. 1, p. 8.

23) B. GUENÉE, *Histoire et culture...*, *op. cit.* n. 14, p. 151.

sources. Par contre, avec la Vie de saint Clément, la *Chronique française des évêques de Metz* et la *Chronique dite des maîtres-échevins*, il est possible de cerner les techniques de travail de l'auteur, en mettant en relief les critères de sélection des événements, mais aussi la façon dont il a remodelé les paragraphes de ses sources pour en faire des quatrains. S'est-il contenté de les versifier ? Les a-t-il simplifiés, enrichis ?

Les sources messines conservées

La légende de saint Clément était très connue à Metz à la fin du Moyen Age, ce qui explique la place importante qu'elle occupe dans les *Chroniques en vers*. Clément est mentionné pour la première fois dans le *Liber Episcopis Mettensibus* de Paul Diacre (VIII^e siècle). Entre le VIII^e siècle et le XIV^e siècle, les quelques données fournies par Paul Diacre furent développées et complétées. Les principales étapes de cette évolution sont les deux vies composées à la fin du X^e siècle par des moines de Saint-Clément de Metz, la *Vita Ia* en prose, anonyme, (entre 974-975 et 984) et la *Vie métrique* de Carus (autour de l'an Mil), et la *Vita IIa*, composée à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle⁽²⁴⁾. La version définitive de la légende de saint Clément est connue par différents documents : le manuscrit 5227 de la Bibliothèque de l'Arsenal (il s'agit d'une vie en vers en français traduite du latin en 1303), le *Mystère* de saint Clément, composé entre 1460 et 1470⁽²⁵⁾ et la *Chronique* de Philippe de Vigneulles⁽²⁶⁾. Quelle est l'attitude de l'auteur vis-à-vis de la légende de saint Clément ? Le récit des *Chroniques en vers* se rattache à la dernière version de la légende. Cependant, tout ce qui concerne le saint avant son arrivée à Metz a été omis. De plus, la liste des fondations d'églises attribuées à Clément se rattache plus à une version antérieure au XIV^e siècle qu'à celle du manuscrit de l'Arsenal. Ainsi, la vie du premier évêque messin apparaît à travers les *Chroniques en vers* comme un récit original présentant Clément comme un saint exclusivement messin.

La *Chronique française des évêques de Metz* est composée de la traduction des *Gesta Episcoporum messins* du XII^e siècle, continués jusqu'au début du XV^e siècle, voire à la fin du XV^e siècle suivant les manuscrits⁽²⁷⁾. Elle ne constitue qu'une source d'appoint pour les *Chroniques en vers*. L'emprunt le plus important est la légende d'Auctor, évêque de Metz lorsque les Barbares ravagèrent la cité. La manière dont

24) Sur ce problème cf. J. C. PICARD, « Le recours aux origines : les vies de saint Clément », *Religion et culture autour de l'an mil - Royaume capétien et Lotharingie*, Actes du colloque international Hugues Capet 987-1987. *La France de l'an Mil*, Paris, 1990, p. 291 à 299.

25) *Le mystère de saint Clément*, édité par C. ABEL, Metz, 1861, d'après le ms 968 BM Metz (détruit). Sur la date de ce manuscrit, cf. C. ABOUT, « Le mystère de saint Clément, date du manuscrit », *Les Cahiers lorrains*, 1925, p. 42-43.

26) *Op. cit.* n. 16, t. 1, p. 47 à 51.

27) Ms 855 BM Metz, f° 212 à 232 et f° 263-264. Dans cette copie de la fin du XV^e siècle, la *Chronique française des évêques de Metz* a été poursuivie jusqu'à l'avènement de Conrad Bayer (1415-1459) et se termine par la liste des engagères qui grévaient alors l'évêché. Elle a été continuée à une date ultérieure jusqu'aux funérailles du cardinal de Givry (1608-1612).

l'auteur évoque cet événement révèle que, contrairement à sa source, il n'a pas voulu introduire dans son œuvre une biographie du prélat, mais relater un épisode de l'histoire messine au cours duquel l'évêque joua un rôle primordial. Un souci similaire explique la transcription de la légende de saint Patiens, envoyé à Metz par l'apôtre Jean. En effet, celui-ci permettait de souligner l'apostolicité de l'église messine, déjà affirmée au cours des *Chroniques en vers* par la mention de l'envoi à Metz par saint Pierre des trois premiers évêques de Metz : Clément, Céleste et Félix. Outre ces deux légendes, l'auteur n'a retenu de la *Chronique des évêques* que quelques objectifs communautaires à l'actif des évêques (principalement des constructions d'édifices religieux) ainsi que quelques conflits ayant opposé la cité à son chef spirituel.

La *Chronique dite des maîtres-échevins*⁽²⁸⁾, histoire officielle de la cité, est l'ouvrage de référence des *Chroniques en vers* pour le XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle. A partir de 1461 commence le témoignage direct de l'auteur.

Celui-ci n'a pas repris tous les faits mentionnés par cette source. Il n'a conservé que ceux qui se rapportaient à l'histoire civique messine, rejetant pour cela l'histoire générale ou locale ne concernant pas directement la cité ainsi que tout ce qui avait trait au domaine religieux. Cette orientation donnée aux *Chroniques en vers* est affirmée par la mention de la construction du palais de la cité et surtout par la relation systématique de toutes les refontes de la Mutte, cloche de la cité. Elle est confirmée par l'exhaustivité dont fait preuve l'auteur en reprenant tous les conflits, tous les impôts directs extraordinaires et toutes les réalisations d'objectifs communautaires évoqués par sa source. A côté de ces sujets privilégiés, d'autres sont plus rapidement abordés. Ainsi, par exemple, les soulèvements d'une partie des bourgeois contre les patriciens en 1283, 1347 et 1405-1406 sont mentionnés tandis que la commune de 1326 est volontairement omise; seules les deux visites de Charles IV à Metz en 1353 et en 1356 sont évoquées, alors que les venues d'autres personnalités sont passées sous silence... En revanche, les faits et gestes de grands Messins (pèlerinages à Jérusalem, ambassades...) sont absents des *Chroniques en vers* ainsi que tout autre événement n'engageant pas la cité dans sa totalité.

La façon dont les événements retenus ont été versifiés révèle une deuxième caractéristique fondamentale de l'œuvre. Les paragraphes de la *Chronique dite des maîtres-échevins* ont quasiment toujours été dépouillés des détails et précisions qu'ils contenaient. L'auteur n'a donc pas fait œuvre d'érudition mais de vulgarisation. Quelques fois, cette technique de résumé peut avoir pour finalité de glorifier les Messins. Ainsi, à propos de la chevauchée du Damoiseau de Commercy aux abords de Metz en 1443, la *Chronique dite des maîtres-échevins* propose un

28) Ms 855 BM Metz, f° 88 à 161.

récit détaillé des ravages des gens de Commercy, puis mentionne rapidement la riposte messine⁽²⁹⁾. Dans ses quatrains, l'auteur inverse ce rapport en insistant essentiellement sur l'attitude de ses concitoyens, multipliant si nécessaire les vers purement rhétoriques⁽³⁰⁾.

Ces sources messines constituent les principaux ouvrages consultés pour la rédaction des *Chroniques en vers*. Elles ont été complétées par quelques emprunts à des sources d'histoire générale et à quelques légendes orales.

Autres sources

Les sources d'histoire générale n'ont été sollicitées que pour y puiser des renseignements concernant la Lorraine et plus précisément ses noms successifs (Austrasie, Thoringe et Lorraine)⁽³¹⁾. L'explication étymologique du nom d'Austrasie (du duc Austrasius) ne se trouve que dans *Les illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges⁽³²⁾, publiées en 1510, d'où l'auteur l'a certainement extraite. Par contre, les deux autres noms sont mentionnés par plusieurs historiens susceptibles d'être connus des Messins. L'identification précise des ouvrages que l'auteur a consultés est donc difficile. Ainsi, l'origine du nom de Lorraine est évoquée entre autres par Sigebert de Gembloux⁽³³⁾, les *Grandes Chroniques de France*⁽³⁴⁾ ou le *Compendium* de Robert Gaguin⁽³⁵⁾. Quant à la traduction du nom de Lotharingia par Thoringe, elle est notamment exposée par Primat, auteur des *Grandes Chroniques*⁽³⁶⁾.

Avec les légendes de la Pucelle de Metz et de la fondation de la chapelle de Rabas par Charlemagne nous quittons les sources écrites. En effet, ces deux légendes ont non seulement une origine inconnue, mais de plus, ne sont relatées que dans les *Chroniques en vers*⁽³⁷⁾. Nous savons seulement qu'elles se transmettaient encore oralement à Metz au début du XX^e siècle. Il est donc fort probable que nous ayons affaire à une transcription de traditions orales messines.

La légende de la Pucelle de Metz raconte que, suite à la reconstruction de la cité par Mélius, une jeune vierge fut emmurée dans la tour d'Anglemur pour que les murailles soient imprenables. Des récits identiques existaient également dans d'autres villes européennes. En ce qui concerne Metz, une cérémonie du baptême des eaux de la Moselle est

29) *Op. cit.* n. 27, f° 117 r° B - v° A.

30) Ms 848, f° 83 v°-84 r°, q. 844 à 850.

31) *Ibid.*, f° 47, q. 450 à 459, f° 51, q. 515 à 521 et f° 51 r°, q. 514.

32) J. LEMAIRE DE BELGES, *Les illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Lyon, 1549, p. 230.

33) *Sigeberti Gemblacensis Chronographia*, éd. Ludwig Bethmann, M.G.H.-SS, p. 339.

34) *Les Grandes Chroniques de France*, éd. J. Viard, t. IV, Paris, 1927, p. 166-167.

35) *Compendium Roberti Gaguini super francorum gestis*, Parisiis, 1511, f° LXVI r° et f° LXXIX r°.

36) *Op. cit.* n. 33, t. 1, p. 120, 150-151, 169.

37) Ms 848, f° 23 v°-24 r°, q. 230 et 232; f° 52 v°, q. 527.

attestée pour le début du XVI^e siècle. A cette occasion, la procession était conduite par une jeune fille symbolisant la Pucelle de Metz⁽³⁸⁾. Cette cérémonie témoigne ainsi de la renommée de cette légende à la fin du Moyen Age, et expliquerait la présence de cette dernière dans les *Chroniques en vers*.

Il en est certainement de même pour l'attribution de la fondation de la chapelle de Rabas à Charlemagne puisque cet édifice était un lieu de pèlerinage très fréquenté⁽³⁹⁾. Une telle tradition n'est pas spécifique à la région messine. On en trouve une identique attachée à la chapelle de Menne dans la commune de Blénod-lès-Toul⁽⁴⁰⁾.

Le cas de la geste d'Hervis se présente différemment. La Geste d'Hervis appartient au cycle des Lorrains qui a pour origine la Geste de Garin le Lorrain écrite sans doute entre 1150 et 1170. Les Gestes d'Hervis et de Garin étaient souvent associées. Elles jouissaient encore à Metz, à la fin du Moyen Age, d'une certaine notoriété puisque les tombeaux de ces deux héros y étaient vénérés. Philippe de Vigneulles indique d'ailleurs les lieux de sépulture d'Hervis « dont le corps git au portail de l'abbaye de Saint-Arnoul devant Metz » et de Garin « lequel est tout entier en chair et en os au grand moutier »⁽⁴¹⁾. L'auteur des *Chroniques en vers* ne donne qu'un court extrait de la Geste d'Hervis, renvoyant le lecteur à d'autres ouvrages pour de plus amples renseignements⁽⁴²⁾. Cette attitude se comprend par un souci d'intégrer le cycle des Lorrains à l'histoire messine. La confusion et l'imprécision des quatrains inspirés par la Geste d'Hervis laissent à penser qu'il n'a pas utilisé directement une source écrite mais peut-être ses propres souvenirs ou une relation orale.

Ainsi donc, les *Chroniques en vers* ont été essentiellement composées à partir d'écrits messins en langue vulgaire. Ces sources n'ont pas été reprises intégralement par l'auteur qui a préféré sélectionner rigoureusement certains faits se rapportant directement à la cité dans le but d'écrire une histoire civique de Metz. Rejetant l'érudition, il s'est contenté de résumer brièvement les événements pour « réduire à mémoire, le fait, la date et lez hystoire »⁽⁴³⁾. Il s'agit donc d'une œuvre de vulgarisation, mais d'une vulgarisation de bon niveau, qui utilise entre autres l'histoire officielle de la cité (la *Chronique dite des maîtres-échevins*) et des évêques (la *Chronique française des évêques*). A ce titre, le choix de l'écriture versifiée est nettement justifié. En effet, les vers, facilement mémorisables, ne sont plus considérés à partir de la fin du XII^e siècle « comme le véhicule idéal de la vérité ». Ils sont progressivement aban-

38) R. de WESTPHALEN, « La pucelle de Metz et Metz-la-Pucelle », *ASHAL*, 1925, p. 191 à 200.

39) Abbé CAZIN, *La chapelle et le pèlerinage de Notre-Dame de Rabas*, Vigy, 1884.

40) Monographies communales des instituteurs (1889), BM Nancy (microfilms).

41) Cité par A. PROST, *op. cit.* n. 3, p. 342-343.

42) Ms 848, f^o 49-50, q. 492 à 511.

43) *Ibid.*, f^o 65 r^o, q. 663, v. 3-4.

donnés par les historiens des XIII^e et XIV^e siècles et deviennent l'apanage des jongleurs⁽⁴⁴⁾. Par le contenu et la forme, les *Chroniques en vers* s'apparentent aux chansons et poèmes qui s'adressaient à un vaste public.

L'art de la compilation

L'étude des sources d'une œuvre ne peut se limiter à l'énumération des ouvrages consultés, ni à celle des événements retenus. Il convient également de s'intéresser à l'agencement des événements. L'auteur n'a pas juxtaposé ses sources, mais a toujours cherché à intégrer chaque élément à sa place. Ainsi, les faits empruntés à la *Chronique des évêques*, aux sources d'histoire générale et orales se trouvent-ils disséminés à travers les *Chroniques en vers*.

Celles-ci se composent de deux parties. Jusqu'à la Geste d'Hervis (datée de l'an 700), elles sont organisées suivant un ordre chronologique en un tout homogène : chaque fait est relié au précédent par des mots charnières. Il s'agit alors d'un récit. La seconde partie s'apparente aux notes annalistiques. Elle se présente comme une juxtaposition d'événements introduits en général par leur date. Ce caractère disparate provient en grande partie de la façon dont l'auteur a utilisé ses sources, les dépouillant souvent d'un maximum de détails et de précisions. Dans cette seconde partie, les événements ne sont plus systématiquement agencés suivant un ordre chronologique. Les raisons d'une telle organisation ne sont pas toujours évidentes à cerner. Dans certains cas, il semble que l'auteur a cherché à classer les faits par thèmes. Ainsi, il est possible de discerner plusieurs thèmes, comme par exemple : les conflits entre la cité et son évêque (comprenant la « guerre des Amis » de 1230-1234, la querelle entre Renaud de Bar et Metz de 1304 et la guerre dite « des quatre rois » de 1324-1326 au sujet de laquelle l'auteur insiste essentiellement sur l'attitude de l'évêque Henri Dauphin)⁽⁴⁵⁾ ou l'illustration de la punition divine à travers quatre événements : la mort de l'empereur Arnoul (datée de 912 mais survenue en 899), la capture du duc de Bar par les Messins à Ligny-en-Barrois en 1368, les ravages des « Bretons » autour de la cité en 1375 et l'incendie de 1320⁽⁴⁶⁾. Souvent, les copistes n'ont pas respecté cet arrangement thématique et ont rétabli tous les événements dans un ordre strictement chronologique. L'existence de ces deux parties explique peut-être le pluriel du titre de l'œuvre.

L'auteur

Les *Chroniques en vers* se présentent comme une œuvre anonyme puisque les différents manuscrits conservés ne transmettent aucun nom d'auteur. Dans la seconde édition de son *Histoire de Lorraine* (parue

44) B. GUENÉE, *op. cit.* n. 14, p. 220.

45) Ms 848, f° 58 r° à 61 r°, q. 584 à 618.

46) *Ibid.*, f° 65 à 67, q. 664 à 687.

entre 1745 et 1754) Dom Calmet affirmait avoir trouvé dans un manuscrit l'inscription suivante : « la table des matières contenües en cette présente chronique, faite par Jehan le Chatellain en son vivant de la porte S. Thiébaud... ». Il considéra alors le nom de Jean le Châtelain comme étant celui de l'auteur des *Chroniques en vers* et le confondit avec Jean Châtelain, originaire de Tournai, docteur en théologie, moine augustin, venu à Metz en 1524 et exécuté à Vic en 1525 pour hérésie⁽⁴⁷⁾. Le point le plus important de la thèse de Dom Calmet est l'attribution de l'œuvre à un protestant. Il a été réaffirmé par Dom Jean François et Dom Nicolas Tabouillot, même si ces derniers identifiaient l'auteur à un nommé Jean qui occupait les fonctions de châtelain de la porte Saint-Thiébaud⁽⁴⁸⁾. Ces recherches n'ont pas été poursuivies. Les érudits du XIX^e siècle se sont contentés de choisir une des deux thèses, sans y apporter d'élément nouveau.

En fait, Jean le Châtelain ne peut être que le rédacteur de la table des matières d'un manuscrit et non l'auteur des *Chroniques en vers*. Celles-ci sont anonymes. Dom Calmet et les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne situaient leur rédaction respectivement en 1524 et en 1525. Il semble plutôt que l'œuvre a été composée par un Messin dans les dernières années du XV^e siècle ou plus probablement au début du XVI^e siècle. Son attribution à un protestant est donc à écarter, d'autant plus que son contenu est tout à fait conforme au dogme catholique (culte des saints, mention d'octroi d'indulgences, invocation mariale et sanctorale...).

Qui était l'auteur ? Étant donné qu'il n'intervient jamais au cours de l'œuvre, il est difficile de répondre précisément à cette question. Cependant, certains détails permettent de cerner son portrait politique et social.

Le profil politique

L'auteur est partisan d'une cité « regis par bon scens »⁽⁴⁹⁾ dans laquelle règnent l'ordre et la concorde. Cependant, cet idéal est troublé par des problèmes économiques, des conflits entre bourgeois et patriotes et entre l'évêque et la cité.

Les questions économiques sont envisagées à travers les mutations monétaires en 1456 et 1480. L'auteur critique ces mutations et fait l'apologie de la monnaie stable⁽⁵⁰⁾, ce qui n'est en rien original. Par contre, les arguments qu'il énonce méritent d'être soulignés. En effet, selon lui, il n'y a pas eu avant 1456 de mutation monétaire. Cette affirmation n'est pas exacte mais montre comment il interprète l'histoire de la cité afin

47) Dom CALMET, *op. cit.* n. 8, t. III, pr. col. CCLXXXI-CCLXXXII et surtout t. IV, col. 273.

48) Dom Jean FRANÇOIS et dom Nicolas TABOUILLOT, *op. cit.* n. 9, p. 13 note b.

49) Ms 848, f^o 68 v^o, q. 701, v. 4.

50) *Ibid.*, f^o 87 v^o, q. 889 à 895.

d'y trouver la justification de ses prises de position. Une telle démarche se rencontre à plusieurs reprises.

Face aux conflits opposant bourgeois et patriciens, il s'affirme comme un défenseur du pouvoir et de l'autorité des patriciens. Pour ce faire, il utilise différentes méthodes. Il présente le soulèvement des bouchers de 1347 comme un simple fait divers en ne lui restituant pas toute sa dimension politique⁽⁵¹⁾. Pour la commune de 1405-1406⁽⁵²⁾, il ne fait que reprendre la version officielle transmise par sa source, la *Chronique dite des maîtres-échevins*⁽⁵³⁾, et n'expose pas les motifs de la révolte. Il va même jusqu'à omettre volontairement la commune de 1326. Celle-ci éclata à la suite de la guerre dite « des quatre rois » de 1324-1326. Les bourgeois et quelques patriciens reprochèrent à la majorité du patriciat la manière dont la défense messine avait été dirigée, l'accusant de s'être essentiellement préoccupée de protéger ses biens et dénoncèrent le poids excessif des impôts⁽⁵⁴⁾. Or, évoquant la guerre dite « des quatre rois », l'auteur se contente d'affirmer que durant ce conflit, « on heust bon gouvernement »⁽⁵⁵⁾.

Les mutations monétaires ou les conflits entre bourgeois et patriciens ne préoccupèrent pas autant l'auteur que les tensions entre les pouvoirs temporel et spirituel de la cité. Cela s'explique par l'importance du conflit qui opposa à l'autorité du maître-échevin une partie des chanoines de la ville, de 1462 à 1473, à propos de l'attitude à adopter dans l'affaire du siège épiscopal de Mayence. Cette « guerre des chanoines », pour reprendre l'expression de Philippe de Vigneulles, occupe d'ailleurs une place relativement importante dans les *Chroniques en vers*⁽⁵⁶⁾.

L'auteur ne conteste pas la légitimité des deux pouvoirs. Cependant, ces « deux bras » doivent demeurer séparés et indépendants car :

« On dit deux orgueilleux vassalx
Ne vallent rien sur ung chevalx,
Si l'un vuelt tourner à la destre,
L'aultre vuelt tourner à senestre. »⁽⁵⁷⁾

En fait, l'auteur dénonce l'ingérence de l'évêque dans les affaires de la cité et non l'intrusion des magistrats dans les affaires religieuses. D'ailleurs, les seuls exemples de non-séparation des pouvoirs évoqués dans les *Chroniques en vers* mettent toujours en cause l'évêque, et plus généralement les séculiers, sévèrement critiqués. Ainsi, à propos de la « guerre des chanoines », l'auteur accuse les religieux d'être détournés

51) *Ibid.*, f° 53 v°, q. 542-543.

52) *Ibid.*, f° 68, q. 693 à 701.

53) Ms 855, f° 100 v° A.

54) J. SCHNEIDER, *La ville de Metz...*, op. cit. n. 21, Nancy, 1950, p. 466-467.

55) Ms 848, f° 60 r°, q. 609, v. 4.

56) Ms 848, f° 89-90 r°, q. 909 à 928.

57) *Ibid.*, f° 89 r°, q. 910.

détournés de leur vocation par l'argent. Pour y remédier, il préconise une réforme du clergé. A ce titre, il admire les frères Baudes, Franciscains réformés qui se sont installés à Metz au début du XV^e siècle et pour lesquels il ne tarit pas d'éloges⁽⁵⁸⁾. La nécessité d'une séparation des deux pouvoirs de la cité est justifiée par l'histoire messine. Voici un second exemple de l'interprétation du passé de la cité. Qu'en est-il à propos des voisins de la cité ?

A partir du milieu du XV^e siècle, les conflits entre Metz et ses voisins se multiplièrent avec une telle fréquence que de 1415 à 1453 et de 1470 à 1508, il y a peu d'années où les chroniqueurs messins ne signalent pas d'hostilités⁽⁵⁹⁾. Cette caractéristique de l'histoire messine est fortement marquée dans les *Chroniques en vers* puisque l'auteur a évoqué, ne serait-ce que brièvement, tous les conflits mentionnés par ses sources. Il va même plus loin, puisqu'à plusieurs reprises il dénonce l'omniprésence des conflits :

« Du passez la pouvre cité
Ait souffris moult d'advercité
Pour combattre ses annemis
Y a moult de coustange mis. »⁽⁶⁰⁾

Ce quatrain ne concerne pas tellement les adversaires épisodiques de la cité, tels que Robert de Commercy, mais essentiellement ses ennemis séculaires, à savoir les Lorrains et les Barrisiens. Les Lorrains sont les « pires gents [qui] ne furent jamais »⁽⁶¹⁾ et les Barrisiens « pires que lez Pharisiens »⁽⁶²⁾. Quant aux Messins, ils sont présentés comme d'innocentes victimes. Tout en dénonçant ces agressions, l'auteur tente également d'en démontrer la vanité en s'appuyant sur l'histoire de la cité. Metz a été la première ville édifée après la dispersion des peuples bâtisseurs de la Tour de Babel. C'est en vantant l'ancienneté de la cité que l'auteur justifie l'indépendance de la cité vis-à-vis des duchés lorrains. Ainsi, évoquant l'origine du nom de Lorraine, il conclut : la Lorraine est jeune, Metz est ancienne, « Par quel droit deveroit elle estre sienne. »⁽⁶³⁾.

Les sentiments de l'auteur envers l'Empire sont plus difficiles à cerner. Il faut d'abord examiner l'importance qu'il accorde à Charlemagne puisque ces deux problèmes sont liés. Charlemagne n'apparaît dans les *Chroniques en vers* qu'une seule fois, à propos de la fondation de la chapelle de Rabas. A cette occasion, il est qualifié de « roy et empereur d'Allemaigne »⁽⁶⁴⁾, et est simplement évoqué en tant que fondateur d'une

58) *Ibid.*, f° 76, q. 766 à 769.

59) J. SCHNEIDER, *Recherches sur la vie économique de Metz au XV^e siècle. Le livre de comptes des merciers messins Jean le Clerc et Jacomin de Moyeuivre 1460-1461*, Metz, 1951, p. 3.

60) Ms 848, f° 73 v°, q. 747.

61) *Ibid.*, f° 98 r°, q. 1003, v. 4.

62) *Ibid.*, f° 71 v°, q. 729, v. 2.

63) *Ibid.*, f° 51 v°, q. 521, v. 4.

64) *Ibid.*, f° 52 v°, q. 527, v. 2.

chapelle, ce qui ne reflète pas entièrement son rôle historique. Ce silence par rapport à Charlemagne est une des caractéristiques de l'historiographie messine (Philippe de Vigneulles, par exemple, en parle peu) et se retrouve également dans l'historiographie verdunoise et toulouise.

A l'origine de ce « problème Charlemagne », il y a l'attitude de l'aristocratie de la Mosellane-Supérieure assez réservée au VIII^e siècle à l'égard des Carolingiens introduits en Basse-Meuse et en Basse-Moselle. La même réserve devait également animer le clergé messin puisque l'empereur a laissé le siège épiscopal de la cité vacant pendant vingt-quatre ans, temps durant lequel il a exploité les biens de l'évêché. Les clercs ont certainement dû lui en garder rigueur⁽⁶⁵⁾. Enfin, au XII^e siècle, alors que Metz tentait de se dégager de l'ingérence impériale afin de se constituer en république oligarchique et de se doter d'institutions propres, le souvenir de Charlemagne fut utilisé par Frédéric I^{er} Barberousse pour appuyer sa politique. En 1165, Charlemagne fut canonisé, il devint alors le saint patron de l'Empire. Adopter son culte revenait à adhérer à l'idéologie impériale des Staufens. A Metz, le culte de Charlemagne n'a quasiment pas été adopté avant le XVI^e siècle : seule l'abbaye suburbaine de Saint-Arnoul le célébrait⁽⁶⁶⁾, tandis que le chapitre cathédral priait pour le salut de l'âme de l'empereur⁽⁶⁷⁾. A la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle Charlemagne apparaît dans les écrits de certains messins, fervents partisans de l'appartenance de Metz à l'Empire, notamment dans la *Chronique de Saint-Arnoul* de Jean de Ryneck⁽⁶⁸⁾. Ainsi, au début du XVI^e siècle, il semble être le symbole à Metz du parti pro-impérial. Si l'auteur ne parle pas de Charlemagne, faut-il en conclure qu'il était anti-impérial ?

En fait, le problème est beaucoup plus complexe. A la fin du Moyen Age, quatre partis divisaient la cité. Il est certain que l'auteur n'avait aucune affinité pour le parti pro-lorrain. Quant aux partis pro-français et pro-bourguignon, son silence vis-à-vis de ces deux entités politiques laisse à penser qu'il ne partageait pas leurs opinions politiques. Reste le parti impérial. Tout au long de l'œuvre, l'auteur s'est soucié d'affirmer l'ancienneté, le prestige et la primauté de Metz sur l'ensemble de la Chrétienté, et en particulier à l'égard des duchés lorrains. A travers ce discours, il défend l'idée de l'indépendance de la cité. Or, dans le contexte politique de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle, seul le maintien de Metz au sein de l'Empire, avec son statut privilégié de cité immédiate d'Empire ne relevant que de l'empereur, lui garantit une indépen-

65) J. SCHNEIDER, « Charlemagne et Hildegarde, Conscience dynastique et tradition locale », *Centre de recherches sur l'Antiquité Tardive et le Haut Moyen Age et Centre de recherches d'histoire et civilisation de l'Université de Metz*, Cahier V : Actes du colloque « Autour d'Hildegarde », Universités de Metz et Paris X-Nanterre, 1987, p. 15.

66) R. FOLZ, *Études sur le culte liturgique de Charlemagne*, Paris, 1950, (reprint avec compléments Genève, 1973), p. 31.

67) J. SCHNEIDER, « Hildegarde et Charlemagne... », *art. cit.* n. 65, p. 17.

68) D. HECKMANN, *Andre Voey de Ryneck : Leben und Werk eines Patriziers im spätmittelalterlichen Metz*, Saarbrücken, 1986, p. 153 à 156.

dance de fait. L'auteur était donc pro-impérial, mais se distinguait des Messins qui prônaient une intégration complète de Metz à l'Empire⁽⁶⁹⁾.

Le profil social

L'auteur était-il cultivé ? Toutes les sources qu'il a utilisées sont en langue vulgaire. Si les *Chroniques en vers* contiennent un certain nombre de citations latines, celles-ci proviennent des sources compilées, principalement de la légende perdue sur les origines de Metz et de la *Chronique française des évêques de Metz*. L'auteur n'a donc fait que les transcrire. Ces citations n'apportent aucun fait nouveau par rapport aux quatrains. Elles ne représentent pas un élément constitutif du récit, mais plutôt un élément d'authenticité. C'est en général ainsi que les copistes les ont considérées. En effet, ils se sont appliqués, d'un point de vue calligraphique, à mettre en valeur ces citations par rapport aux quatrains, mais n'ont pas fait attention au sens : les erreurs de cas sont fréquentes. Rien ne permet donc d'affirmer que l'auteur connaissait le latin. Il en possédait peut-être quelques rudiments, mais ne maîtrisait certainement pas cette langue. Les *Chroniques en vers* n'ont donc pas été écrites par un homme d'église.

L'étude des rapports entre les *Chroniques en vers* d'une part, et la *Chronique des évêques* et la *Chronique dite des maîtres-échevins* d'autre part, révèle un certain désintéret pour l'histoire religieuse. A plusieurs reprises, l'auteur présente une vision bipartite et laïque de la société messine, excluant les ecclésiastiques mais également les patriciens et plaçant en première position bourgeois et marchands, puis les communes gens⁽⁷⁰⁾. On note même, au cours de l'œuvre, une certaine insistance sur les marchands puisque ceux-ci sont, par exemple, présentés comme les principaux bénéficiaires de la paix signée en 1408 entre le duc de Lorraine, le duc de Bar, l'évêque de Metz et la cité⁽⁷¹⁾. Les *Chroniques en vers* ont donc été écrites par un bourgeois messin, spectateur, et non acteur, de la vie politique messine.

Les *Chroniques en vers* apparaissent comme une œuvre originale de vulgarisation à partir de sources savantes en langue vulgaire. A travers cette histoire civique de Metz, l'auteur cherche dans le passé de la cité des réponses aux problèmes de son temps. Il exalte le patriotisme local contre les ennemis héréditaires de la cité, défend le pouvoir en place face aux contestations sociales et aux prétentions de l'église messine et s'affirme comme un partisan du statut de cité immédiate d'Empire garantissant une indépendance de fait à la ville.

69) Ce paragraphe sur la question de l'Empire doit beaucoup aux renseignements fournis oralement par Monsieur le Doyen Jean SCHNEIDER.

70) Ms 848, f° 26 v°, q. 255 par exemple.

71) *Ibid.*, f° 69 v°, q. 713.

L'intérêt de cette œuvre va bien au-delà. Contrairement aux chroniques et journaux messins contemporains, les *Chroniques en vers* ont connu une importante diffusion (dont l'étude reste à faire) durant toute l'époque moderne. Le chiffre impressionnant de 72 manuscrits déjà recensés, les nombreuses et diverses continuations dont elles ont fait l'objet (la plus célèbre étant celle de Jean Bauchez⁷²) et le fait qu'il s'agisse de la première chronique messine imprimée témoignent que cette œuvre répondait aux attentes d'un certain public. Sa brièveté, la forme employée, le vers, et surtout le plaidoyer en faveur de l'indépendance de la cité ne sont certainement pas étrangers à ce succès. On peut d'ailleurs noter que l'intérêt vis-à-vis des *Chroniques en vers* semble s'être accru dans la seconde moitié du XVI^e siècle, après l'entrée des Français à Metz.

François VOLTZ

72) Le manuscrit 869 BM Metz (détruit) qui contenait les *Chroniques en vers* et la continuation de Jean Bauchez a été publié à partir de l'année 1551 par C. Abel à Metz en 1868.